

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
--++++--
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
--++++--

I) E C R E T //° 69-22/PR/MEF.

du 8 Février 1969

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée
par le Référendum du 28 Juillet 1968;

VU le décret n° 230/PR/SGG du 16 Août 1968 déter-
minant les services rattachés à la Présidence de la Répu-
blique et fixant les attributions des Membres du Gouverne-
ment;

VU le décret n° 96/PR/MFAE du 22 Mars 1967 portant
création et organisation de la Direction Générale des Af-
faires Economiques;

VU le décret n° 124/PR-SGG du 27 Avril 1967
nommant Monsieur Guy REGNIER, Administrateur en chef de
2ème classe des Affaires d'Outre-Mer, Directeur Général
par intérim des Affaires Economiques;

VU la Loi n° 64-34 du 12 Décembre 1964, fixant
la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomina-
tion est faite par le Président de la République, le
Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu;

Sur la proposition du Ministre de l'Economie et
des Finances;

Le Conseil des Ministres entendu,

I) E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Monsieur Barnabé BIDOUZO Inspecteur des
Finances est nommé, cumulativement avec ses fonctions de
Conseiller Technique du Ministre de l'Economie et des
Finances, Directeur Général des Affaires Economiques en
remplacement de Monsieur Guy REGNIER.

.... /

ARTICLE 2.- Le présent décret qui a effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé à la Direction Générale des Affaires Economiques, sera publié et communiqué partout où besoin sera./.-

FAIT à COTONOU, le 8 Février 1969

Par le Président de la République
Le Ministre de l'Economie et des
Finances,



Stanislas Yédomon KPOGNON.-



Emile Derlin ZINSOU.-

Ampliations :

PR 4 - SGG 4 - MEF 8 - DGAE 6 - CS 4
Ministères 8 - IAA 1 - DB-CF-DD- 3 -
Trésor 4 - DGAJL 2 - Gde Chanc 1 -
Cham.Com.2 - JORD 1 - DD 1 - DI 1 -
SGP 4 - SG Ministères 10 - Intéressés 2.
Dtion Stat. 2 - DN 1 - DEP 2 -